

Date :

Heure :

**CHARTE « VENTE »
N°**

PREAMBULE

Le compostage à domicile permet de produire soi-même son compost pour le jardin à partir de ses propres restes de cuisine et de matières brunes (feuilles, broyat de branches). Il permet ainsi de maîtriser les coûts de collecte et de traitement des déchets, en limitant les quantités d'ordures ménagères à éliminer (environ 30 % de la poubelle noire) pour préserver l'environnement.

La présente charte est conclue entre :

La Communauté de Communes du Thouarsais
46 rue de la Diligence
79100 Sainte-Verge
Tél. : 05-49-66-68-68
Courriel : moinsdedechets@thouars-communaute.fr

Dénommé ci-après la CCT

Et M. Mme :
Adresse :
Code Postal - Commune :
Tél. :
Courriel :

Nombre de personnes au foyer :
Superficie de terrain :

Dénommé ci-après le bénéficiaire

LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU THOUARSAIS

- Proposer à la vente au maximum deux composteurs individuels en bois par foyer.
- Conseiller les usagers sur la pratique du compostage individuel.
- Assurer une assistance technique concernant la pratique du compostage (Tél. : 05.49.66.68.68).
- Remplacer le composteur sous garantie pendant 4 ans sous réserve de bon usage.

LES ENGAGEMENTS DU BENEFICIAIRE

- Être résidant dans une des 24 communes situées sur le territoire de la CCT
- Réserver l'utilisation du composteur à son habitation située sur ce territoire
- Suivre les instructions de la CCT pour l'utilisation du composteur.
- Maintenir le composteur en état.
- Participer aux éventuelles enquêtes de suivi réalisées par la CCT.

LA MISE A DISPOSITION

Un composteur « Bois », volume :L, est mis à disposition du bénéficiaire.

Bien mené, le compostage permet de lutter contre le dérèglement climatique selon l'université de Berkeley (Etats-Unis, *Marin Carbon Project*, 2014).

A Thouars, Le

L'habitant volontaire,

Pour la Communauté de Communes du Thouarsais
Le vice-président chargé du service Déchets
Alain BLOT



ANNEXE : QUESTIONNAIRE (entourez votre ou vos réponse(s))

Comment gérez-vous vos tontes de pelouse ?

Tonte haute (7/8cm) – mulching/herbicyclage¹ – paillage - jachère/prairie fleurie –

écopâturage (mouton, chèvre...) – dépôt en déchèterie - brûlage en extérieur (interdit) –

compostage - autrement

Avez-vous un gazon dit « à croissance lente »² ?

Oui – non – je ne sais pas

Comment gérez-vous vos coupes de branches ?

Broyage avec tondeuse pour les petits branches (1-2cm max de diamètre) – broyage avec un

petit broyeur (5-7cm max de diamètre) – bois de chauffage domestique – brûlage extérieur

(interdit sauf dérogation sous conditions) – haie sèche³ – dépôt en déchèterie - autrement

Avez-vous des haies dites « à croissance lente »⁴ ?

Oui - non – je ne sais

¹ Le mulching/herbicyclage consiste à laisser sur place l'herbe finement coupée par votre équipement.

² Exemples d'espèce de gazon à croissance lente : Ray-Grass anglais, fétuques élevées, chiendent pied de poule, fétuque ovine durette/rouge gazonnante/rouge demi-traçante.

³ La haie sèche consiste à créer une haie constituée de branches coupées.

⁴ Page 8 du guide « mon jardin zéro déchet »